

Roi par de fausses protestations, on exécutoit déjà dans toutes les parties de l'Amérique septentrionale, des ordres directement contraires aux assurances trompeuses qu'ils donnoient d'une prochaine conciliation.

Tandis que la Cour de Londres épuisoit l'art de l'intrigue & les subsides de l'Angleterre pour soulever les autres Puissances contre la Cour de France, le Roi ne leur demandoit pas même les secours que des Garanties ou des Traités défensifs, l'autorisoient à exiger, & ne leur conseilloit que des mesures convenables à leur repos & à leur sûreté.

Telle a été la conduite des deux Nations. Le contraste frappant de leurs procédés doit convaincre toute l'Europe des vices de jalousie, d'ambition & de cupidité qui animent l'une, & des principes d'honneur, de justice & de modération sur lesquels l'autre se conduit.

Le Roi avoit espéré que le Roi d'Angleterre ne consultant enfin que les règles de l'équité, & les intérêts de sa propre gloire, desavoueroit les excès scandaleux auxquels ses Officiers de mer ne cessoient de se porter.

Sa Majesté lui en avoit même fourni un moyen aussi juste que décent, en lui demandant la restitution prompte & entière des Vaisseaux françois pris par la Marine angloise, & lui avoit offert sous cette condition préliminaire d'entrer en négociation sur les autres satisfactions qu'Elle avoit droit d'attendre, & de se prêter à une conciliation amiable sur les différends qui concernent l'Amérique.